

5 juillet 2022 Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions, ce cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mil vingt et deux, à vingt heure, sont présents :

Annick Arsenault
Colette Plusquellec
Delisca Doucet
Linda Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice générale est aussi présente.

109-2022 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

110-2022 **ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 7 JUIN 2022**

Il est proposé par Linda Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 7 juin 2022 soient acceptées telles que rédigées et lues.

Adoptée

111-2022 **COMPTES**

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 07-22 et 07A-22 au montant de 53 858.29\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

112-2022

DEMANDE DE TRAVAUX BÉNÉVOLE

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte un jeune pour 40 heures de travaux bénévoles.

Adoptée

113-2022

DON

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse les dons suivants :

Association du cancer de l'est	50\$
Fabrique de St-Jogues (fleurs)	100\$

Adoptée

114-2022

**RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN
HIVERNAL DES ROUTES SOUS LA JURIDICTION DU
MTQ POUR LES SAISONS 2022-2023, 2023-2024 &
2024-2025**

CONSIDÉRANT QUE

1. La municipalité procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports;
2. Le contrat doit faire l'objet d'un renouvellement pour l'année 2022-2023, ainsi que les années 2023-2024 & 2024-2025, soit une entente d'une durée de trois ans;
3. Une correspondance datée du 25 février 2022 du MTQ établit à 643 500 \$ le prix du contrat;
4. Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Delisca Doucet, il est RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

1. **DÉCISION** : Le conseil municipal de la municipalité du Canton de Hope accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier **6309-22-4227** avec le ministère des Transports pour le déneigement et le déglçage des tronçons sous la responsabilité du ministère. Ce contrat est valide jusqu'au 1^{er} juin 2025, avec une clause d'indexation du prix global forfaitaire pour les 2^e et 3^e années du contrat

2. **SIGNATAIRE** : Le conseil désigne madame Nancy Castilloux, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

Adoptée

115-2022

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 313-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2011 « RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité que le Règlement numéro 313-2022 modifiant le Règlement numéro 259-2011 (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope soit adopté.

Ce règlement est disponible au bureau de la municipalité de Hope pour fin de consultation.

Adoptée

116-2022

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 314-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 257-2011 « PLAN D'URBANISME » DE LA MUNICIPALITÉ DE HOPE

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité que le Règlement numéro 314-2022 modifiant le Règlement numéro 257-2011 (Plan d'urbanisme) de la municipalité de Hope soit adopté.

Ce document est disponible au bureau de la municipalité de Hope pour fin de consultation.

Adoptée

117-2022

ARRÊT BALLE

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète un arrêt balle chez Distribution Sports Loisirs au coût de 6068.38\$.

Adoptée

118-2022

PROJET PARC

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que Hazen Whitton, maire et Nancy Castilloux, DG, greffier-trésorière soient autorisés à acheter les matériaux nécessaires jusqu'au montant alloué aux deux projets du Parc d'Amusement.

Adoptée

119-2022

VOIRIE

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète le gravier nécessaire pour réparer le Rang 6 et le Rang 9 de St-Jogues jusqu'à un montant de 6700\$.

Adoptée

120-2022

LOCATION MINI-PELLE

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité loue une mini-pelle pour réparer les ponceaux.

Adoptée

121-2022

RÉPARATION CHEMINS FORESTIERS

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité répare les chemins forestiers pour un montant de 30 000\$.

Adoptée

122-2022

ROUTE DU QUAI

Il est proposé par Colette Plusquellec et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande à Tetra tech de refaire les plans et devis pour la route du Quai.

Que la municipalité va en appel d'offre sur le SEAO pour réfection de la Route du Quai

Adoptée

123-2022

BOIS POUR PONT

Il est proposé par Annick Arsenault et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité achète 15 morceaux de 4 par 8 par 12 pour réparer les ponts.

Adoptée

124-2022

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Annick Arsenault que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whitton, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

